

## AMBASSADE DU JAPON

(TRADUCTION)

Ottawa, le 17 avril 1989

Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer aux consultations qui ont eu lieu à Tokyo du 27 au 30 septembre 1988 concernant l'Accord relatif aux services aériens entre le Japon et le Canada, signé à Ottawa le 12 janvier 1955.

Conformément à l'entente intervenue lors desdites consultations, j'ai l'honneur de proposer, au nom du Gouvernement du Japon, que le nouveau tableau de route établi à l'Annexe ci-jointe se substitue au tableau de route présentement annexé à l'Accord susmentionné.

Si la proposition qui précède recueille l'agrément du Canada, j'ai en outre l'honneur de proposer que la présente Note et votre Note en réponse à cet effet soient considérées comme constituant entre nos deux gouvernements un accord qui entrera en vigueur à la date de votre réponse.

Je saisis cette occasion pour vous présenter, Monsieur, les assurances de ma très haute considération.

Hiroshi Kitamura  
Ambassadeur extraordinaire  
et plénipotentiaire du  
Japon au Canada

Le très honorable Joe Clark, CP, député  
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

OTTAWA